

REVUE LITTÉRAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

S'ADRESSANT

Aux Elèves de Séminaires, Collèges, Ecoles Normales,
Pensionnats, Académies, aux Cercles Littéraires, etc.

PAR

UN ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE

Paraissant chaque mois de l'année scolaire



QUATRIÈME ANNÉE

1903.

Tirage annuel de 10 à 12,000 exemplaires

EN VENTE

Au Juniorat du Sacré-Cœur,
Ottawa, Canada.

A NOS LECTEURS

Voici poindre le quatrième printemps sur la petite REVUE rose : elle a oublié son berceau, elle marche toute seule et parle un langage de sa façon, de son mieux à peu près.

Les abonnements lui ont servi une table bien appétissante, sans être somptueuse et riche ; les mets ont presque doublé — en 1902 — et nous espérons qu'ils seront triplés durant l'année qui commence.

C'est laisser entendre que les lecteurs et les lectrices goûtent notre travail et se plaisent à nous l'écrire avec sincérité et franchise : nous les en remercions avec les mêmes sentiments. Ce n'est pas néanmoins que nous concevions une ombre de présomption sur la valeur de la rédaction des articles, et nul plus que nous ne reconnaît les lacunes et les imperfections de certaines études publiées dans nos pages.

Notre dessein est d'éclairer et de guider dans l'énoncé des principes qui composent la **Partie théorique**, de former les facultés et de les exercer aux détails de la composition dans la **Pratique**. En ce qui concerne ce dernier point, un ami de la première heure nous fait part de ce qu'il nomme *une suggestion*. — " Est-ce que vous ne penseriez pas utile — dit-il — d'insérer quelques copies corrigées soit à la marge, soit dans le texte même ? La correction de détail me paraîtrait plus avantageuse encore que les remarques générales au bas de la copie. Les observations attirent ainsi l'attention d'une façon immédiate et frappante."

Il nous plaira beaucoup d'accéder à cette amicale " suggestion ", car notre intention première et persistante a été et sera de rendre la REVUE utile aux élèves et aux personnes qui s'appliquent à soigner leur formation littéraire.



Nous exprimons le regret que beaucoup de Maîtres et de Maîtresses se bornent à prendre un abonnement isolé, en vue de leur usage personnel dans l'enseignement. Si l'on trouve que la REVUE est accessible aux élèves des classes supérieures, le prix modique de *cing cents* par numéro ne devrait arrêter aucun établissement dans la diffusion de ce texte auquel les élèves prendraient goût et un intérêt fructueux.

Il suffira de correspondre avec nous pour une entente, quand le nombre d'élèves abonnés n'atteint pas le chiffre *dix* pour le même établissement. Nous attirons **très particulièrement** l'attention des professeurs et des Maîtresses sur ce mode facile de diffusion de notre publication : les enfants dépensent *cing cents* par mois à des objets ou à des agréments d'ordre inférieur et moins utile peut-être.

Nous ferons des concessions très larges pour les numéros des *trois années* 1900, 1901, 1902, en ce qui concerne les ventes pour les élèves.

* * *

La suite de notre "Cours de littérature" nous amène à traiter la **Sixième partie**, c'est-à-dire le **Discours** et ses **diverses espèces**. Nous croyons inutile de nous lier d'avance les mains et les pieds, en traçant ici un plan préalable: il se dessinera de lui-même clairement dans chaque numéro mensuel. Qu'il suffise d'énumérer les "toasts, adresses, allocutions de circonstances: mariage, fêtes anniversaires, sujets historiques et patriotiques: discours académiques, judiciaires, politiques, religieux".

Quelques correspondants ont exprimé le désir très vif de nous voir traiter la "Littérature canadienne", dont le plan a été inséré, l'an dernier, dans notre "Avis aux lecteurs". Notre désir fraternise avec le leur, et nous serons très heureux de les contenter tous deux le plus tôt possible. L'on conçoit que la valeur d'un tel travail est en raison directe des recherches et d'études complètes sur tout l'ensemble de notre patrimoine littéraire: les détails précis et sûrs exigent cette préparation générale, laquelle réclame des loisirs qui nous ont fui obstinément jusqu'ici.

La rédaction accueillera avec plaisir les **devoirs** d'élèves, et se met à la disposition des abonnés pour tout renseignement littéraire.

Escomptant la bienveillance et le zèle de tous et de toutes, nous apporterons à leur service nos fatigues et les efforts d'une volonté sans défaillance.

AVIS

- 1.—Tout abonnement court jusqu'à ordre contraire.
- 2.—L'abonnement est PAYABLE D'AVANCE—en janvier et février, s.-v.-p.
- 3.—Aux abonnés qui trouveront de nouveaux souscripteurs, l'on fera des concessions de faveur.



I. — PARTIE THEORIQUE.

PRINCIPES DE LITTERATURE.

VI PARTIE.

LE DISCOURS ET SES ESPECES.

I Leçon : — Préliminaires du discours.

1. En général, le mot **discours** désigne tout ce que l'on dit d'une manière suivie.

D'abord, ce que l'on dit en conversation : — "Oui, vos moindres *discours* ont des grâces secrètes". RAC. *Esth.* III. 4.

Puis, il désigne la suite des mots, des phrases qui forment le langage écrit ou parlé : — "Sans cesse, en écrivant, variez vos discours." BOIL. *Art.* p. 1.

C'est encore un développement didactique parlé ou écrit sur un sujet : — "Discours d'ouverture", celui que prononce d'ordinaire un professeur en inaugurant un cours public.

Enfin, c'est "un développement oratoire sur un sujet déterminé, que l'on prononce, en l'animant par l'action, devant un auditoire, dans le dessein de le persuader". — "Elle devait être, sitôt après, le sujet d'un discours semblable". BOSS. *Duch. d'Orl.*

De cette définition il résulte que — le discours tout entier, idées, preuves, ordonnance, style, débit, est un *moyen* propre à produire la conviction et la persuasion dans *tel* auditoire, pour *tel* sujet bien délimité.



2. Il n'est pas inutile de rappeler ce que signifient les termes : **discours direct, discours indirect.**

Le *discours direct* est la citation des paroles mêmes qui ont été prononcées par quelqu'un dans telle ou telle circonstance, soit réellement, soit par une supposition de l'écrivain — comme il arrive dans les romans, les œuvres dramatiques...

Ex. :—Henriette s'écrie avec le prophète : "Voyez, Seigneur, mon affliction. Mon ennemi s'est fortifié, et mes enfants sont perdus. Le cruel a mis sa main sacrilège sur ce qui m'était le plus cher. La royauté a été profanée, et les princes sont foulés aux pieds !..."

Le discours indirect consiste, non plus à rapporter les paroles et à mettre en scène celui ou celle qui les a prononcées ou à qui on les attribue, mais à en faire une sorte de récit, lié intimement au texte.

Ex. : — “ Pour éloigner de l'esprit des matelots, dans la furieuse tempête, les idées de la mort qui se présentait de tous côtés, Henriette *disait*, avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se voyaient pas...”

Lorsque l'on rapporte la pensée que l'on a eue soi-même, ou le langage que l'on a tenu dans une circonstance antérieure, le discours peut affecter l'une et l'autre forme, directe et indirecte à la fois :

Ex. : — “ Je vous disais : Dieu instruit les princes par la bonne et la mauvaise fortune— Je vous ai déjà dit que Dieu instruit les princes par la bonne et la mauvaise fortune.”

Dans les œuvres littéraires, le discours direct est préféré comme plus vif et plus dramatique. Mais on emploie souvent le discours indirect, lorsqu'il est peu important de citer les paroles textuellement, ou quand on veut se borner à donner une idée générale et succinte d'une opinion, d'une harangue, d'une discussion, ou encore rappeler le souvenir d'une œuvre ou d'un passage célèbres et connus.

Le discours indirect, surtout s'il a une certaine étendue, est généralement d'une exécution plus difficile; il exige un talent et un art de style plus consommé, parce que sa forme, moins libre, moins variée, moins intéressante, doit réunir le mouvement, la rapidité, la concision à la netteté et à l'élégance, et que l'on n'y pardonne point certains défauts qu'on laisse passer inaperçus dans un discours direct.

Lorsque l'usage de l'une ou de l'autre forme est en soi indifférent, l'on fait choix de celle qui convient le mieux à la nature du récit, ou que l'on juge plus élégante et plus harmonieuse: c'est, en résumé, affaire d'art, de tact, de goût, de pratique habituelle.



3. Il est un exercice scolaire que l'on appelle le **discours français**, autrefois en très grande considération et en très grand honneur, aujourd'hui dépossédé et quasi détrôné par la *dissertation*, du moins en France.

Nos collègues canadiens lui ont justement conservé un culte d'estime et d'admiration que l'on se plaît à rendre vivant et pratique; il y a lieu de s'en prévaloir et de s'en féliciter.

M. Petit de Julleville a publié, chez Belin, en 1868, un opuscule de valeur et jeune encore de mérite, sous ce titre: “ Le Discours français ”; et M. G. Arnaud, dans la préface de son volume, “ Recueil méthodique de compositions françaises ” — 1896 — traduit l'opinion de nombreux professeurs dans les regrets qu'il exprime sur le cercueil fermé du *dis-*

cours, défunt dans l'Université de France dont il est membre et agrégé.

Il traduit mieux que de stériles lamentations; il applique son talent et exerce sa plume à bâtir ou à rebâtir le panégyrique de cet illustre mort. Ce sont ses raisons et ses preuves que nous voulons servir à nos lecteurs, en les résumant aussi clairement que possible.

A — "*Le discours français — exercice de classe — ne présente aucun des inconvénients de la dissertation.*"

En effet, comme il s'agit — dans le discours classique — de développer des vérités d'expérience, des faits d'histoire, des principes indiscutables, dont un esprit juste peut faire l'épreuve sur lui-même, le professeur a le droit de se montrer sévère pour l'élève qui s'égare dans les paradoxes, les demi-vérités, les inexactitudes historiques, les absurdités: parce que "désobéir à la raison, c'est être un sot".

Comme il s'agit ensuite de développer des idées, disposées dans un ordre donné dans la matière du sujet, et nettement séparées les unes des autres, il n'y aura pas lieu d'être indulgent pour les fautes contre l'ordre et l'arrangement des parties, la suite et la clarté du raisonnement: puisque l'élève, marchant avec confiance dans la voie que lui ouvre la matière, n'a qu'à pénétrer les intentions du maître qui l'a faite, à se les rendre propres par la manière dont il saura les faire valoir, à en étendre l'horizon, à en agrandir les limites.

B — "*A ce genre de composition, professeurs, élèves forts, élèves faibles, tout le monde enfin trouvera son compte.*"

Le professeur n'aura pas à corriger — comme dans la dissertation — et à juger séparément ce qui, dans la copie d'élève, concerne l'invention, la disposition, l'élocution — chose bien mal aisée et bien longue; — il n'aura pas à classer, dans les compositions mensuelles, autant de devoirs qu'il y a d'élèves — chose presque insurmontable, surtout sur vingt, vingt-cinq ou trente étudiants; — il n'aura pas, en un mot, à disperser son effort en tous sens: ce qui affaiblit et supprime en quelque sorte sa direction et les progrès des disciples.

Les élèves forts ne seront pas tentés de se prendre pour de petits Cicérons, parce qu'ils auront su retrouver, lier entre elles et placer dans tout leur jour, les idées d'un paragraphe: — et cela leur donnera la rectitude dans les jugements et la mesure dans les opinions; — cela les éloignera surtout de cette assurance précoce et de cette originalité ambitieuse que l'on voit poindre si tôt de nos jours.

Les élèves faibles ne se décourageront pas de ne rien trouver, puis, peu, pour peu qu'ils aient de bon sens et de bonne volonté, ils trouveront quelque chose; en tout cas, ils n'auront pas recours aux misérables expédients qu'ils emploient pour nous tromper, pour se tromper eux-mêmes sur leur impuissance, se payant de mots, démarquant les idées des autres, et faisant ainsi l'apprentissage de la déloyauté.

C — "*Le discours — loin de faire des rhéteurs — fait des penseurs.*"

En effet, les matières que l'on dicte pour le discours vont au-devant

des difficultés que l'élève n'est pas encore en état de résoudre, et elles lui apprennent à les résoudre un jour en le faisant sans cesse en sa faveur. Il voit, en réalité, comment un homme habile conçoit un sujet, compose l'ensemble, ordonne les détails, et plus tard, il tirera profit de la leçon.

Ensuite il faut qu'il comprenne ce qu'un autre a voulu dire, qu'il devine ses intentions, qu'il partage son point de vue, et que, au milieu de choses qui lui étaient d'abord étrangères, il se trouve comme chez soi, il s'agit à son aise, éclairé, convaincu, passionné. Un grand effort est nécessaire pour en venir là, et l'exercice qu'on en tire est plus efficace que ne le seront jamais les essais trop faciles d'une improvisation sans règle et sans frein.

En résumé, sans matière, un élève doué d'intelligence peut réussir; avec une matière, il réussit toujours; et les autres, moins heureusement dotés de la nature, sont assurés, s'ils n'atteignent pas le même degré, d'en approcher en proportion de leurs moyens et de leur peine. — H. LEMAIRE.

D — “ *Cet exercice du discours fait aussi des artistes et des écrivains.* ”

Est-il nécessaire de démontrer que, en enseignant l'unité, l'ordre, la clarté, l'art de la composition, le discours est éminemment propre à entretenir chez nous les qualités les plus originales de notre race: bon sens et bon goût, justesse et délicatesse, finesse et mesure?

“ L'on trouvait, dit J. Girard, réunis dans le discours les meilleurs moyens d'assouplir les jeunes intelligences et de les mettre en possession de leurs facultés.

“ Se représenter nettement une situation, développer et enchaîner les idées qu'elle comporte, entrer dans les sentiments et les passions des personnages, en rendre la force et les nuances, et, pour suffire à cette tâche complexe et délicate, apprendre et s'approprier les ressources de la langue: tel était l'objet idéal proposé aux rhétoriciens.

“ Le raisonnement et l'imagination, le sens des convenances morales, le talent du style étaient également nécessaires pour faire un bon discours. ”

E — “ *Cet exercice du discours fait surtout de bons citoyens et des honnêtes gens.* ”

Dans une démocratie comme la nôtre, où la parole a un si grand pouvoir que l'on serait tenté d'appliquer au pays le mot de Fénelon sur la Grèce: — “ Tout dépendait du peuple et le peuple dépendait de la parole ”, où la pratique de la liberté peut mettre chaque citoyen dans l'obligation de faire des discours dans les assemblées politiques, les associations littéraires, scientifiques, philanthropiques... il est plus nécessaire que jamais de conserver précieusement ce juste tempérament, cet harmonieux équilibre de toutes les facultés intellectuelles et morales, qui sont le meilleur de notre patrimoine national.

L'histoire des hommes d'État canadiens-français est l'une de nos

gloires, l'une de celles que nous avons le droit de revendiquer avec fierté et justice; mais elle nous engage et nous oblige à les imiter, à les continuer, à les dépasser même s'il se peut sur le terrain de la parole publique: c'est une force de l'avenir de notre nation qui grandit et prend son essor.

Les *idées générales* de droit et de devoir, de justice et d'autorité, d'honneur et de générosité, de patriotisme et de religion; tous ces *lieux communs*, qui font comme l'âme puissante du discours, *sont aussi le fondement de la société*. — Dans un Etat libre, on ne saurait trop en pénétrer les classes éclairées et dirigeantes, qui donnent l'exemple et l'impulsion au reste de la nation. Il est incontestable, en effet, que ces principes sont susceptibles de passer du domaine de l'esprit dans la vie politique, et que, après avoir éclairé les intelligences, ils échauffent les cœurs.

* * *

4. Nous sommes en communion d'idées avec les auteurs que nous venons de résumer. La preuve, on voudra bien la tenir dans ce fait — que nous avons réservé l'année entière 1903 à l'étude du "Discours et de ses variétés."

Ce n'est pas que nous espérons épuiser le sujet, mais nous essaierons de l'entretenir de quelques rayons propres à le mettre en relief, à le faire estimer, aimer, pratiquer avec quelque fruit.

Le public des lecteurs et des lectrices sera juge de nos essais personnels, des devoirs d'élèves qui leur seront mis sous les yeux, et, s'il plaisait à quelques professeurs ou maîtresses de pensionnat de nous communiquer des devoirs, nous les accueillons d'avance et les publions avec plaisir.



BIBLIOGRAPHIE

1. A. CHAIGNET: La rhétorique et son histoire. Vol. in-8°, Wievey: 7 francs.
2. Abbé C. VINCENT: Théories des genres littéraires. Vol. in-18°, Paris, Poussielgue, 1962: 2.50.
3. Abbé F. MONTAGNON: Les genres littéraires. Vol. in-18, Lyon: E. Vitte: 3.00.
4. J. VEREST, S. J.: Manuel de littérature, principes, faits généraux, lois. Vol. in-8°, à Montréal, chez tous les libraires. — Ouvrage original, plein d'idées et de conseils bien appuyés.
5. G. LONGHAYE, S. J.: La Prédication. Vol. in-8°, Paris, Retaux: 7.50. Œuvre de maître, à placer au-dessus ou à côté de celle du R. P. Monsabré: Avant, pendant après la prédication: Vol. in-12, à 3.50.
6. G. ARSAUD: Recueil méthodique de compositions françaises. Vol. in-8° à 6 francs, chez L. Laisney — Voir nos annonces en tête de la REVUE.
7. MARC SAUVALLE: Recueil de discours. Vol. in-18. Montréal, Beauchemin: 30 cents.

M. H. Oudin, éditeur à Paris, 10 rue de Mézières, nous envoie un très beau volume, grand in-8°, contenant un grand nombre de gravures, excellent cadeau ou livre de prix; — livre attachant par la peinture des mœurs, des usages, des coutumes, par l'ensemble des lumières qui jaillissent du contact avec des régions inconnues et si fortement mises en relief, par un style clair, limpide, ensoleillé comme les paysages qu'il fait voir et les récits qui l'animent. Il est à sa 2^e édition.

P. MARTIAL de SALVIAC, Missionn. O. M. C.: **Un peuple antique au pays de Ménélik, Les Galla**, grande nation africaine. — Ouvrage couronné par l'Académie française: 7.50



II. — PARTIE PRATIQUE.

No. I.

Les Discours de circonstance.

Il nous a paru avantageux—quasi indispensable—de concevoir le *discours* dans ses éléments et son usage le plus commun et le moins savant. Nous établissons ainsi une gradation ascendante, qui progresse du simple ou composé, du particulier au général, du plus court au plus étendu.

Les discours de circonstance nous occuperons d'abord, et comme la "Partie Théorique" traite des généralités propres à tous les discours, il convient que la "Partie pratique" contribue de son mieux à la seconder par des notions et des conseils plus spéciaux.

La tâche, on l'avouera, est périlleuse et sujette à interprétation défavorable : car *tout discours* suppose un *sujet précis* qu'il s'agit de concevoir, de développer, de prononcer devant un *auditoire précis* aussi : ce qui n'est pas le moindre obstacle, quand on écrit dans une REVUE qui s'adresse à tant de lecteurs différents. Notre dessein est donc limité à inspirer des idées, des phrases, des tours de langage, à donner des suggestions que l'on pourra personnellement exploiter dans *telle et telle* circonstance qui se présentera. Forcément notre rôle se borne à offrir de l'aide, et non à poser comme modèle.

* * *

Les discours de circonstance se présentent, en vertu du mot lui-même, sous les formes les plus variées : — les **compliments**, les **souhaits** de fête, de bienvenue, de nouvel an, les **adresses** et les **réponses**, les **félicitations** et les **condoléances**, les **allocutions** et les **harangues**, les **éloges** des vivants et l'**éloge funèbre**, les **santés** que l'on porte ou les **tostes**.

A. — Conseils généraux.

1. La première nécessité impose *l'invention* des pensées du discours de circonstance, ce qui en forme la charpente ou l'ossature.

Or, les idées, les pensées, les sentiments, le fond en un mot, ressortent et jaillissent naturellement de :

A — La **situation** qui provoque la raison d'être du discours ; il faut donc étudier, interroger la situation, la circonstance même telle qu'elle s'impose avec ses aspects de *lieu*, de *temps*, de *jour*, de *personnes* surtout : les particularités, âme de ce genre de langage, se fondent sur ces observations nettes, précises, impérieuses autant que naturelles.

B — Evidemment le discours se dessinera aussitôt dans tout son caractère d'*actualité* et d'*à-propos* ; il cesse d'être banal, vague, flottant,

indéterminé dans sa conception, et aussi dans son revêtement ou habillement extérieur.

2. La seconde nécessité impose l'ordre des pensées, leur enchaînement pressé et logique, en vue de produire l'unité, la gradation et l'intérêt.

A — Entasser les idées pêle-mêle, sans harmonie et sans progression, revenir *cinq* à *dix* fois sur l'une et autant de fois sur l'autre, ressasser des lieux communs, des fadaïses, des vulgarités usées et rances de moisissure... c'est le propre monopole de certains bourreaux qui torturent à plaisir les oreilles, les nerfs, et ce qui est plus cruel, l'esprit, le bon sens, le tact, la culture morale de leurs victimes, impuissantes à s'en dégager.

B — Faites appel à votre *raison*, à votre *goût*, à votre *naturel* sincère, droit, juste ; appel aussi à votre *modestie*, à votre *réserve*, à votre *humilité* et les idées se viendront placer comme d'elles-mêmes, jaillissant de l'esprit et du cœur, aux applaudissements peut-être des auteurs enthousiasmés.

3. La troisième nécessité réclame quelques qualités d'expression et de langage qui relèvent singulièrement la valeur des pensées et de leur ordonnance. L'en pourrait affirmer sans crainte que tout discours de circonstance plaît, séduit, captive, entraîne moins par ce que l'on dit que par la *manière* de le dire.

A — Soyez fidèle, en général, à la *brièveté* : peu et bien ; beaucoup d'idées et de sentiments en peu de paroles ; laissez deviner beaucoup plus encore que vous ne dites : c'est l'art, et qui ne l'a pas risque d'ennuyer, d'agacer, de provoquer le rire et même la raillerie. Mieux vaudrait décliner une invitation à prendre la parole que de s'engager dans un discours interminable... L'expérience sur ce point est, selon le mot de Bossuet, une "maîtresse impérieuse".

B — Soyez fidèle toujours à la *correction* et à la *propriété* du langage : c'est la raison qui inspire aux meilleurs orateurs de composer d'avance, d'écrire, d'apprendre par cœur. Si — en dehors d'une improvisation où vous êtes contraint, où vous émettez des excuses accueillies d'avance et agréées des témoins — si vous vous y refusez d'ordinaire et que vous ayez peu l'usage de la parole publique, taisez-vous : le silence est d'or, dit le proverbe. Il aura double prix pour vous, il sera de diamant, en vous sauvegardant contre un échec certain, en vous conservant l'honneur de talents que vous saurez ne pas prodiguer à tort.

C — Soyez fidèle souvent à la *finesse* des idées, à la *délicatesse* des sentiments, à l'*élégance* châtiée du style, grâce au naturel, à des allusions bien touchées, à des rapprochements qui s'offrent d'eux-mêmes, à des antithèses qui crévent les yeux, à la coloration voyante ou apparente des images, des figures, des tours ingénieux.

D — Soyez enfin fidèle à l'*animation* de la diction, au *naturel* du débit, à l'*aisance* de l'articulation, et à la grâce de la prononciation, au

charme du geste sobre, vrai, distingué sans être trop étudié. Qui donc ignore que la façon de s'exprimer, surtout dans un discours de moindre importance, relève de moitié la valeur du fond par les agréments de la forme? Qui donc n'a entendu des *bijoux* de discours rendus ridicules, fades, incolores, agaçants, en raison d'une action médiocre, d'un débit tout à fait inculte?...

B — Les Tostes.

1. Le mot *toste*, que Littré et d'autres plus récents orthographient ainsi, désigne "une proposition de boire à la santé de quelqu'un, à l'accomplissement d'un souhait, au souvenir d'un événement."

Aujourd'hui il désigne "le discours que l'on prononce en portant le toste ou la santé, dans un banquet".

Cet usage — et le nom — est une allusion à la *rôtie* ou tranche de pain grillé que les Anglais trempent dans le vin qui leur sert à boire les santés. — Beaucoup de Français écrivent le mot à l'anglaise, *toast*: libre à eux. Mais il convient de maintenir que ce mot — comme tant d'autres — a passé de notre langue dans la leur, au XI siècle; car il dérive du latin *torrere*, (*rôtir*) dont le participe passé, à l'accusatif, donne *tostum*: d'où le mot très français *toste* — et ensuite le mot anglais *toast*. Ressaisissons notre patrimoine naturel, sans fausse honte ni ombre d'usurpation.

2. Le *toste* est donc une allocution nette et précise, courte et vibrante, fine et spirituelle, prononcée à un banquet, pour proposer la santé ou pour répondre à un toste qui a précédé.

Le fond de cette miniature de discours s'inspire et saillit des *circonstances de temps, de lieu, de personnes* — celle de l'orateur, des auditeurs, des absents — *d'objet* ou de *sujet* surtout.

Quiconque voudra bien se donner la peine de réfléchir, d'observer, de saisir les relations que suggèrent ou imposent ces circonstances, n'éprouvera aucun embarras sérieux dans l'invention des idées et des sentiments de son allocution: c'est le vrai et seul moyen de rencontrer sûrement *l'actualité* et *l'à-propos*, ainsi que la nouveauté et l'originalité.

Il convient de se rappeler également — surtout dans les *réponses* — la *manière*, les *moyens*, les *motifs* de prendre la parole, l'*agrément*, l'*utilité*, la *convenance*, la *nécessité* de répondre: il est excellent et de bon aloi de mettre en évidence, en les résumant fidèlement, les pensées principales de l'orateur qui vient de se faire entendre, de les appuyer, de les approuver en termes délicats et réservés — et si l'on doit en résumer une partie, de le faire avec bienveillance, excuse, politesse et un certain air de regret.

3. Le point difficile est de savoir par où commencer, comment ordonner et lier le développement, par où et quand il faut finir. Cela réclame un certain tact, du goût, de l'art et de l'habitude.

Ecrire et apprendre par cœur sont deux moyens habiles, qui préser-vent des écarts et des échecs de l'improvisation toujours plus ou moins traître aux jeunes et aux inexpérimentés; le succès couronne les efforts d'une lutte persévérante.

4. Il y aurait avantage à insister sur certains détails de *style*, de *convenances* sociales, de bonnes manières et de débit oratoire.

Le petit volume de M. Marc Sauvalle — que nous recommandons vo-lontiers — confie à ses lecteurs de précieuses recettes et de sages conseils; on nous permettra d'y renvoyer.



P
S
P
o

v
o
n
v
v
e
d
m
l
t
d
n
a
m
e
e
p

sig
de
ler
vu
si
qu
foi
de
att

(
et v

TOSTES LITTÉRAIRES.

I. — Toste à la science.

N. B.—A tout seigneur, tout honneur: le teste suivant — Paris 1895, — a été prononcé par M. F. Brunetière à l'adresse de M. Puvis de Chavannes, peintre de *Sainte-Genève* et de *l'Hémicycle de la Sorbonne*. Il paraîtra sans doute un peu philosophique, mais il est riche d'idées et d'inspirations pour des sujets analogues ou qui s'y rapportent. La forme est superbe.

Monsieur,

Je voudrais, avant tout, non pas vous louer ni vous féliciter, mais vous remercier d'avoir "aéré" la peinture. (1) On respire dans votre œuvre, à l'ombre de vos bois sacrés; l'air circule à flots dans vos plaines; des souffles mystérieux, carressants et légers y soulèvent, y élèvent, y soutiennent l'imagination de vos admirateurs à la hauteur de votre rêve de grâce et de beauté. Comment rendrai-je, avec des mots, cette impression si particulière et si neuve que vous nous avez seul donnée? Peintre de la Provence ou de la Normandie, évocateur également inspiré du plus lointain passé de notre race ou des plus secrètes harmonies de la terre natale, tout ce que l'art du paysage a, dans notre temps, réalisé de conquêtes durables, vous vous en êtes emparé, comme de votre bien, pour en faire l'âme fluide et diffuse de la peinture monumentale. Sans autre artifice que celui de la simplicité, vous nous avez donné la sensation de ces rapports subtils qui font de l'être humain la créature de son milieu, l'expression du sol, des airs et des eaux; vous avez fixé l'impalpable; et plus heureux que les philosophes eux-mêmes, qui continuent toujours de disserter sur la nature de l'espace, vous, vous l'avez su peindre.

La forme et la couleur en ont aussitôt revêtu dans votre œuvre une signification et une portée nouvelles. Vous ne leur avez point attribué de la valeur "symbolique"; vous n'avez point essayé de leur faire parler une langue dont elles ne sont point l'alphabet; vous n'avez point vu d'énigme dans le bleu, ni cherché de mystère dans le rouge. Mais, si la couleur et la forme, en raison même du pouvoir de déduction qu'elles exercent sur nos sens, ont quelque chose de trop matériel parfois, vous les avez "spiritualisées". En subordonnant la signification de la forme aux exigences de la pensée, vous l'avez simplifiée. Vous avez atténué ce que l'éclat de la couleur a souvent de trop aveuglant, ou de

(1). Voilà l'idée mère du discours, posée nette et précise dans une phrase courte et vive d'allure.

trop brutal même, pour des yeux un peu délicats. Vos compositions se sont ainsi animées et peuplées de figures idéales, qui, toutes, exprimaient un fragment de votre pensée. N'est-ce pas dire que les sens ne vous ont jamais servi que d'intermédiaires? Vous les avez comme épurés; ou, en d'autres termes encore, c'est à l'esprit que vous avez voulu vous adresser; et qu'y a-t-il d'étonnant si c'est aussi l'esprit qui vous a répondu?

Car il me faut bien ajouter un dernier mot : en aérant et en spirituant la peinture, vous l'avez "poétisée". Elle était devenue quelque peu prosaïque, vers le milieu du siècle où nous sommes, et, je ne sais sous quelle influence, on eût dit qu'elle avait renié ses plus nobles ambitions. L'imitation de la nature, qui en est l'indispensable commencement, semblait en être devenue non seulement la fin, mais le tout. Vous n'avez pas protesté contre l'étroitesse de cette leçon : telle n'est pas votre manière, et votre modestie a égalé votre génie. Mais vous avez demandé à la nature le secret des harmonies enchanteresses qu'elle compose avec des éléments quelquefois si grossiers ; vous vous en êtes rendu pleinement maître ; et quand vous l'avez été, vous l'avez réduite au rôle d'interprète de l'idéal que vous trouviez en vous. *Ludus pro Patria*, le *Bois sacré cher aux muses*, *Inter artes et naturam*, *l'Hémicycle de la Sorbonne*, toutes ces belles allégories n'ont connu qu'en vous leur modèle. Elles sont bien à vous, parce qu'elles sont bien de vous. La nature ne vous a fourni qu'une matière ou qu'un prétexte ; c'est vous qui avez fait le reste, et le reste, n'est-ce pas tout ce que nous nommons du nom de poésie? Je veux dire : le pouvoir d'évoquer des visions qui réjouissent et purifient les yeux des hommes ; par le moyen de ces visions, le pouvoir de nous suggérer des rêves qui s'achèvent en pensées, et le pouvoir enfin sur les ailes de ces pensées, de nous enlever aux soucis de la vie présente et aux préoccupations de la réalité.



Et c'est pourquoi, cher et illustre maître, de tous les points de l'horizon, nous sommes accourus, ce soir, en foule autour de vous. Par tous vos chefs-d'œuvre, si vous appartenez à l'histoire de votre art, vous n'appartenez pas moins, — et je viens d'essayer d'en dire quelques-unes des raisons — à l'histoire des idées de ce siècle.

Beaucoup de choses que l'on avait crues mortes, que l'on avait, en tout cas, bruyamment enterrées, pour se donner peut-être l'illusion de leur mort, vous leur êtes silencieusement, mais obstinément demeuré fidèle ; et, maintenant qu'on les voit revivre, c'est maintenant aussi que commence de nous apparaître, dans sa plénitude et dans son étendue, la vraie signification de votre œuvre. Vous n'avez donc pas pensé que l'objet de l'art fût de faire éclater la virtuosité de l'artiste, ni surtout de

flatter la mode, et d'achever de la corrompre en lui obéissant. Vous n'avez pas cru davantage que son rôle fût de se faire le miroir de la nature et d'exciter notre admiration, selon le mot célèbre, par l'imitation de choses dont nous n'admirons pas les originaux. Mais, portant plus haut vos regards, vous lui avez donné la sincérité pour objet et pour loi. Sachant bien que le peintre, comme le poète, a vraiment charge d'âmes, vous avez fait exprimer à vos compositions ce que nous appelons des idées. Par la douceur et par la beauté de votre imagination, vous avez versé l'apaisement dans les cœurs. Vous avez rendu l'art à la dignité de sa fonction ou de sa mission sociale...

Ce sont là de grandes choses; et je ne crains pas que personne me démente, si je dis, qu'elles vous assurent, dès à présent, dans l'avenir, avec le titre, le rang, la gloire de l'un des maîtres de la peinture, ceux aussi d'un bienfaiteur de votre temps et de l'humanité."

Discours de combat, p. 34-36.

II. — Toste à des Etudiants.

*Discours de l'HON. M. TURGEON au banquet des E. E. D., à Montréal
le 4 novembre 1902.*

(Réponse)

Monsieur le Président, Messieurs,

Je me rappelle le temps — hélas! il s'éloigne chaque jour davantage — où j'appartenais à la jeunesse. Dans plus d'une circonstance, soit à l'école de Droit, soit au Palais législatif, je fus l'un de ses représentants, et je n'ai jamais tant regretté ce rôle que ce soir; car "le moment où les cheveux commencent à blanchir — a dit un homme d'esprit — est celui où il serait le plus flatteur de compter encore parmi les jeunes". Mais en désertant vos rangs, je n'ai pas trahi votre cause et aucun mot ne fait battre mon cœur plus vivement que ce mot magique de la jeunesse, aucun commerce ne m'est plus agréable que la fréquentation des générations qui montent à la vie. C'est à ce titre que je suis ici, et, par un travers particulier à ceux qui vieillissent, que je voudrais vous donner quelques conseils.

I

Il est de mode malsaine dans certains milieux intellectuels, dans les civilisations plus vieilles que la nôtre, il est vrai, pour les jeunes gens d'être ou de paraître dégoûtés de tout, d'avoir l'air fatigué avant d'avoir

lutté, de paraître vieux avant d'avoir vécu. Ne vous livrez pas à cette virtuosité stérile. Ayez des opinions, des croyances, un drapeau : vous les soutiendrez avec virilité, avec sincérité. C'est le don béni de la jeunesse. Plus tard les soucis de la vie, les relations sociales amèneront toujours assez vite les retraites habiles et les attermoiements diplomatiques.

Non, Messieurs, ne vous abritez pas sous un électisme spéculateur et négatif. Notre pays marche à pas de géant et, du développement de la richesse publique et du mouvement industriel sortira la grande question sociale des rapports du capital avec le travail, question qui préoccupe les meilleurs esprits du vieux continent et qui déjà soulève les plus graves problèmes chez nos voisins de la grande république.

Messieurs, ouvrez votre âme toute grande à la pitié que l'homme doit à l'homme, et que l'on retrouve chez vous l'écho de cette parole d'amour tombée, il y a vingt siècles, sur la multitude des déshérités : "*Misereor super turbam*". Ayez pitié des masses ; ayez pitié des foules, non pour lancer sur elles des utopies menteuses et d'irréalisables chimères — car à côté de ses droits, vous lui indiquerez ses devoirs qui en sont le corrélatif et la correspondance — mais en vérité, pour travailler à l'amélioration matérielle, morale, intellectuelle des classes laborieuses : ce qui me paraît le rôle le plus véritablement noble, le seul capable, à notre époque, de séduire les jeunes imaginations, d'enflammer les âmes généreuses.

Voilà le champ que j'assigne à votre activité de citoyens.

II

Comme étudiants, en dehors de vos cours professionnels, adonnez-vous au culte des lettres : comme disaient nos ancêtres, les belles-lettres, les "grandes inspiratrices comme les grandes consolatrices".

Retournez aux classiques de l'antiquité que vous n'avez que bien superficiellement connus sur les bancs de l'école et dont vous n'avez pas pu alors saisir toute l'admirable beauté, faute de temps, de maturité d'esprit, ou d'entraînement esthétique ; et, peu à peu vous arriverez à la conquête d'horizons nouveaux au contact de cette pléiade d'artistes et de penseurs dont le génie enchante la terre et qui demeure la fête éternelle de l'esprit humain.

Vivre dans la compagnie des écrivains de Rome, de la Grèce et des grands siècles de la pensée française est une discipline incomparable pour les intelligences et les cœurs. Ne poussez pas à l'abaissement de cette culture — tendance déplorable qui se fait jour malheureusement dans des milieux où l'on est surpris de la trouver. "Tous ces lettrés fins et délicats écrivant contre l'antiquité, disait récemment un homme d'état au Sénat français, ressemblent, suivant le mot de Rabelais, à ces enfants devenus forts, qui se mettent à battre leur nourrice". Les

mathématiques, les sciences naturelles peuvent former une partie de l'homme, mais seules les lettres, les humanités peuvent former l'homme tout entier, lui donner un esprit droit, une intelligence ornée, une âme libérale, dans le sens primitif du mot.

Puis, Messieurs, restez jeunes, c'est-à-dire sincères. Ayez la passion de la vérité, et ici encore l'antiquité vous fournit un exemple illustre. L'un des grands professeurs de ce temps terminait l'une de ses conférences en représentant Marc-Aurèle, celui-là même qui a réalisé le rêve de Platon, la philosophie assise sur le trône, un soir, au jour tombant, dans l'obscurité et presque dans le silence, sur les bords du Danube glacé; et là, dans sa tente, ce maître du monde méditait sur les problèmes de la vie et s'appliquait à concevoir ce qui pouvait être utile au perfectionnement de son âme, car il avait voué sa vie à la recherche de la vérité "*vitam impendere vero*".

Mes jeunes amis, vous qui avez l'âme toute neuve, je vous confie cette pensée pour qu'elle soit la règle de votre vie et l'idée maîtresse de votre carrière.

Journal "La Presse", 5 nov. 1902.

Remarques. — Il est aisé de discerner l'invention, l'ordonnance et la marche progressive de ce discours. L'orateur est dans son sujet, l'embrasse d'un coup d'œil, le développe avec aisance, actualité, à-propos; c'est un tout compact et serré, adapté à merveille à la circonstance, bien que d'un style simple, naturel sans visée transcendante, partant du cœur et des entrailles de l'âme.

L'on devine que de l'entendre dire doublerait encore la valeur et le charme de la composition.

* * *

III. — Toste à l'Avenir.

Dans un banquet fictif d'une réunion de rhétoriciens.

(Devoir d'élèves.)

A. — PROPOSITION DU TOSTE.

Messieurs,

Hommes de l'avenir, selon la lettre de nos engagements, nous aurons à rendre, par l'épée ou par la plume, un témoignage ouvert de notre religion et de notre patriotisme, comme de tous nos principes.

Les rhétoriciens ont tracé fièrement ce programme; il a cessé d'être banal aujourd'hui. Parmi nous qu'il ne se trouve point de faibles!

Unis en ce moment pour élever nos verres, voyons-le toujours, pour porter haut notre drapeau comme Canadiens et catholiques... — M. D. L... voudra bien nous adresser quelques mots pour faire suite à ce toste.

E. N.

B. — REPOSE.

Messieurs,

Elle était forte la voix qui, dans un moment d'inspiration sublime et de superbe enthousiasme, venant on ne sait d'où et faisant tressaillir votre bataillon réuni, nous disait, avec un accent dont l'écho retentit encore dans nos cœurs — "*Eritis mihi testes*" (1) ; "Vous serez pour moi des témoins". (Act. 1. 8.)

Non moins admirable votre empressement à l'arborer sur la cime de de vos armes.

Vous me pardonnerez, Messieurs, de ne pas effeuiller devant vos yeux les fleurs d'un rêve platonique. J'aurai garde de fausser votre vue par la poudre trompeuse d'une fragile utopie sur les jours qui nous attendent. Appelé, à l'occasion de ce dernier toste, à vous parler de l'*avenir*, c'est au pied du tableau (2) que vous en avez réglé vous-mêmes que je viens m'agenouiller, y lire la leçon auguste qu'y a imprimée votre générosité.

Pière devise que la vôtre, Messieurs, dans nos jours d'abaissement moral! Défi triomphal, lancé avec l'ardeur du conquérant à la face du septicisme et de la lâcheté contemporaines, que ce cri hardi de vos âmes de vingt ans! Vous vous êtes engagés, vous serez fidèles.

Témoins incorruptibles de la Vérité et de l'Honneur, cette voix, qui a remué vos entrailles d'adolescents, viendra, sur le déclin de la vie, fredonner avec allégresse l'hymne de la victoire autour de la couronne immaculée dont la vertu aura doré vos cheveux blancs.

Puis-je entreprendre d'en analyser la fraîche harmonie? Je trouve tout cela déjà fait. Votre témoignage, un dans cet esprit d'élévation dont il reflète la splendeur, couvrira la quadruple idée de votre *Alma Mater*, de votre *Patrie*, de l'*Eglise*, votre reine, et de votre *Dieu*.

I

A cet asile de votre jeunesse, qui a alimenté la racine de ces cultes de vos foyers et de vos autels, élevez, dans le sanctuaire de votre mémoire, un reconnaissant souvenir. Vous n'ignorez pas les attaques dont nos maisons d'éducation chrétienne subissent l'assaut. Ce boulevard de notre conservation nationale, vos ennemis le veulent détruire. Ils s'acharnent à assécher cette source féconde où notre jeune âge aura puisé la seconde vie du caractère et de l'intelligence, plus noble et plus précieuse que la première. Non contents de prononcer avec amour, dans le secret de la vie privée, le nom de l'*Alma Mater*, catholiques et Canadiens, au grand jour, proclamons les principes qu'elle nous aura inculqués: dé-

(1) Devise adoptée par la classe de rhétorique.

(2) Armes de la classe, appendues aux murs.

fendons avec une énergique jalousie la gloire de son passé, le prestige de son présent ; que nos œuvres enrichissent le patrimoine de ses hauts faits.

II

En étant fidèles à ses enseignements, vous aurez bien mérité de cette *Patrie* canadienne-française que vous aimez d'une affection si passionnée, dont la gloire et la prospérité sont l'objet de nos aspirations, comme c'est pour vous une volupté de contempler sa jeune et verte grandeur.

Vos devoirs vous sont connus. S'agit-il d'exalter les exploits de nos pères ? la tâche est douce : s'il faut les imiter, imitons-les sans faiblesses. Songeons à ce que nous leur devons et ne refusons pas de léguer à nos descendants, aussi pur et aussi solide que nous l'avons reçu, l'héritage de nos gloires nationales. C'est beaucoup : c'est digne de vous ! Noblesse oblige. Elle vous commande deux fois à vous, des fils de héros, et dont la destinée, en nos jours de lutte et de combat, est d'être des preux à votre tour. Le champ qui s'étend devant vous n'est pas moins ardu que celui où ont vaincu vos ancêtres.

Sur ce théâtre chargeant de la vie politique, Canadiens-Français, à vous de demeurer fermes ! En présence du désarroi des écoles les mieux constituées d'apparence, à vous d'être unis ! Contre la violence impie des ennemis de votre nom et de vos droits, agissez, la main dans la main, le prêtre et l'homme public de concert, avec la prudence du serpent et la passion de l'aigle. Citoyens actifs de demain, quand comprendrons-nous enfin l'immensité du devoir qui nous est échu, à nous les serviteurs et les directeurs de ce peuple providentiel qui s'est assis sur les rives du St-Laurent ?

Mesurez-le de l'œil, si vous l'osez, et dites-moi si nous y répondons. Ah ! ne l'oublions pas : nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes ; c'est à nos frères que doivent retourner les fruits de ces bienfaits dont on nous comble aujourd'hui. Rendons-nous à même de les en faire profiter sans réserve coupable de notre part.

III

Et surtout, au-dessus même de ce patriotisme et dans l'intérêt de son parfait épanouissement, sachons nous immoler pour cette religion dont la grâce de Dieu nous a ménagé l'unction.

Les célestes piliers d'un cloître recèleront peut-être dans l'extase du pur amour quelques-unes de nos vies, près des parvis du sanctuaire se dérouleront les années d'un grand nombre de nos confrères bien-aimés. A nous tous, à jamais, l'autel sera une protection, le tabernacle de notre force. Le sacerdoce de l'homme public soutiendra, puisque Dieu le veut ainsi, la colonne de cette Eglise qui a entendu nos serments, et qui appelle à sa défense ses enfants en légion. Sur la brèche, au premier

rang. C'est là que doivent battre nos poitrines, résonner notre éloquence. Resterez-vous au-dessous de votre mission? Jamais. Quelle est-elle? Tournez-vous vers la plage de Gaspé, inspirez-vous de la scène qui ravit votre admiration. Le premier de votre nom et de votre sang vient d'ériger une croix: le sol où vous êtes né est acquis au Christ. Permettez-vous qu'on le lui arrache? Vous auriez dégénéré; les fils de la lumière auraient faibli tandis que les suppôts de l'ennemi de tout bien enragent de plus belle.

S'arrêtent-ils à miner les bases de l'Eglise? Ne le croyez pas. Le flot de l'impiété ouverte a débordé sous votre ciel serein; le blasphème contre votre Dieu a rempli l'air de vos villes; le socialisme s'insinue dans le sein de votre peuple. Et vous consentiriez à vous reposer un seul instant?

IV

Honorez votre Dieu. Que votre intégrité lui gagne des cœurs! Apostés à l'avant-garde de son armée, ne reculez jamais d'un pas. Assurez-vous la jouissance de la plus saine de vos libertés, celle de votre conscience et de votre enseignement. Sans elle, point de religion; sans religion, point de patrie. Le souffrirez-vous?

* * *

Ah! non! Ce serait la trahison d'un passé trop pur. Vous n'êtes pas de ceux qui renient la vertu. Le dernier battement de votre cœur sera encore celui de la générosité. Promettons-nous, confrères, promettons-nous de ne jamais faillir! "Eritis mihi testes!"

D. L.

* * *

IV. — Toste de réunion littéraire, professionnelle.

(Etudiants, Avocats, Médecins, Journalistes...)

Messieurs,

Ce banquet est une *fête de famille*. La sympathie, l'entrain cordial, l'intimité de bonne humeur qui règne entre les convives, infuse à cette réunion amicale un charme exquis, fait de douceur et de réconfort.

L'on comprend, mieux que jamais, que les cœurs et les intelligences présentement associés portent en soi un ensemble harmonieux d'idées, d'aspirations, de volontés communes, "une âme commune" enfin.

C'est donc une fête de famille, Messieurs, puisque tous les amis pro-

fessionnels, étudiants, ... sont unis entre eux par une communauté de vues, une cohésion de sentiments vraiment et intimement réciproques, devenant une affection mutuelle, franche et profonde. L'on sent, parmi tous ces jeunes, vibrer une si belle ardeur de générosité, une si féconde intensité de vie, une si vigoureuse résolution de travail qu'on ne saurait les aimer à demi : c'est une force catholique, tissée d'aspirations idéales, trempée de noblesse et de vaillance indomptables.

Est-il besoin, Messieurs, de rappeler le but et l'âme même de cette fête ? de raviver le souffle et le fonctionnement de notre association ?

Son histoire, encore légère de hauts faits d'armes et de conquête glorieuse, n'est-elle point cependant la manifestation de sa vitalité, qui lui assure un développement dont le passé garantit l'avenir ? Cet organisme nouveau, ou renouvelé des anciennes corporations, ne constitue-t-il point en vérité l'une des initiatives les plus intéressantes, les plus originales que les catholiques du Canada français aient salué depuis vingt ou trente ans ?

Le temps n'est pas encore loin, où l'œuvre amicale ne formait qu'un noyau fragile, où l'association groupait un nombre très restreint d'adhérents... Peu à peu, la famille grossit le total de ses membres, élargit le cercle de son action. Mais son évolution eût connu des lenteurs, et ses progrès se fussent peut-être ralentis à mi-route, si une brillante et inlassable activité n'eût tout à coup pris l'œuvre en main et brandi son drapeau.

Monsieur R... et Monsieur T... nous en voudraient si nous prétendions incarner en leur personne la vitalité ou la survivance de notre famille amicale. La modestie si loyale et si simple avec laquelle ils se considèrent et l'ardente amitié qu'ils portent à leurs collaborateurs n'accueilleraient pas un éloge qui diminuerait ceux-ci à leur profit.

Il n'en est pas moins vrai, Messieurs, que les documents les accusent à leur avantage, que nos souvenirs les condamnent à subir notre gratitude ; nous la leur octroyons sans usure, avec largesse, avec la plus débordante sympathie.

Au nom de tous les cœurs de cette famille de frères, je bois la santé de M. T... et je provoque, de toute mon énergie enthousiaste de reconnaissance, trois salves d'applaudissements en l'honneur de M. R..... : tous deux sont coupables, tous deux méritent cet agréable châtement.



No. III.

Toste nuptial.

N. B. — Nous allons montrer la façon de composer un toste, et sans doute tout autre *essai* quelconque de nature différente du genre en question — à l'aide d'un dictionnaire encyclopédique. Prenons celui de Bescherelle, 4 vol. in-folio.

L'idée me vient d'un vers de La Fontaine : — “*Deux* sûrement valent mieux qu'un”. Cherchons le mot *deux*, dans ce dictionnaire; et notons sur une feuille les locutions *en prose*, et sur une autre les *vers* ou groupes de *vers* mais en ayant soin de ne consigner que ce qui a trait à l'idée d'où l'on part.

Voici ce travail de préparation, dans ses détails :

A. — Feuille pour la prose.

1. “On trouve dans cette femme tout le mérite des *deux sexes*.” (La Bruy).
2. “*Deux avis* valent mieux qu'un.” (Naudet).
3. “Quand on est avec un ami, on n'est pas seul, et cependant l'on n'est pas *deux*.” (Barthélemy).
4. “N'en faire ni une ni *deux*”; — “donner, piquer des *deux*”; — “à *deux*”; — “en *deux*”; — “il n'y a pas *deux* voix là-dessus”; — “promettre et tenir, c'est *deux*.”

B. — Feuille pour les vers.

1. “Un cœur n'est à personne alors qu'il est à *deux*”. Corn.
2. “Dans les nœuds de l'hymen à quoi bon m'engager! (Voir plus bas, dans le texte).
3. “Quand les bœufs vont deux à deux, le labourage en va mieux.” (Sedaine)
4. “Si tu veux enfin qu'en *deux* mots je m'explique.” Corn.

Le thème est détérré; il s'agit maintenant d'écrire un essai de toste — à dire soi-même ou à faire dire par un convive, — si l'on est absent du repas de noces.



MONSIEUR, MADAME, MESSIEURS,

La Fontaine a écrit quelque part : — “*Deux* sûrement valent mieux qu'un”. C'était aussi l'opinion d'un bon vieux curé du bon vieux temps, qui se plaisait à redire ce dicton, digne de la science de la Palisse. Tout le premier, après l'avoir bien placé, il éclatait de rire, à nous faire honte à nous autres qui l'écoutions, et dont l'esprit pouvait tarder naturellement à saisir la vérité d'une énigme aussi complexe.

J'avoue franchement qu'il “n'y a pas *deux* voix là-dessus”, et pour “n'en faire ni une ni *deux*”, je servirai à nos deux jeunes mariés la

pensée de Naudet qu'à *deux* désormais, "deux avis valent mieux qu'un"; et si je l'osais affirmer sans irrévérence :

Quand les bœufs vont *deux à deux*,
Le labourage en va mieux.

— "Holà ! dira quelqu'un, "vous piquez des *deux*" de la belle façon !"

— Pardon ! Messieurs . . . Mais l'on entend dire à certaines gens,

Un cœur n'est à personne alors qu'il est à *deux* ;

nous voyons aujourd'hui deux cœurs qui s'unissent : les *deux*, je le souhaite très ardemment, ne feront désormais qu'*un*.

Et puisqu'il faut "enfin qu'*en deux* mots je m'explique", me faisant, j'en suis sûr, l'interprète des sentiments communs des convives, j'emprunte à La Bruyère le compliment que voudra bien agréer la jeune épouse : — "On trouve dans Mad. B. . . tout le mérite des *deux* sexes !"

Et un autre littérateur me prête sa pensée et son cœur pour dire au jeune marié : — "Quand on a M. B. . . pour ami, on n'est pas seul, et cependant l'on n'est pas *deux* !"

Ce langage, Messieurs, traduit à merveille le précepte du Maître, renouvelé et répété par saint Paul : — "Ils seront *deux* dans une même chair !"

Cette unité ou cette union m'inspire consolation et réconfort, à moi qui suis *seul* encore et le serai sans doute toujours. Dans ma silencieuse solitude, je me complais à redire ces vers de Lebrun :

Dans les nœuds de l'hymen, à quoi bon m'engager !
Je suis un, cela doit suffire.
Si j'étais *deux*, mon état serait pire :
C'est bien assez de moi pour me faire enrager.



Tostes au Cercle Champlain.

N. B. — Sous ce titre nous réunissons une série de tostes applicables à diverses réunions analogues; le banquet est *fictif* dans l'hypothèse présente; il y aura lieu dans la *réalité* et l'occurrence donnée, d'y insérer la couleur locale, provoquée par les circonstances.

LES SANTÉS: Le Pape; le Roi; le Clergé; les Dames; nos Hommes de lettres; les Sociétés soeurs.

I. — LE PAPE.

MESSIEURS,

Je propose à cette assemblée la santé de notre *Saint Père le Pape, Léon XIII*. Catholiques avant tout et Canadiens-français patriotes, doublement attachés à l'honneur du drapeau religieux et national, saluons avec respect, admiration, enthousiasme et orgueil, dans l'auguste personne du Pontife suprême, l'auréole de l'autorité doctrinale, l'élévation de l'intelligence, la culture de l'esprit, le goût passionné des sciences, de la vérité, de la lumière, de la conciliation et du progrès!

Acclamons d'un commun accord le docteur, politiquement dépouillé de ses Etats et de son patrimoine légitime, l'infaillible défenseur de nos croyances, de la morale sociale, domestique, individuelle!

Acclamons-le dans la personne de son illustre représentant, le délégué apostolique, l'homme de sa droite et de son cœur sur nos rivages: à nous la gloire de l'avoir convié auprès de notre Eglise canadienne, en colonie protestante; à nous l'honneur de lui assurer nos hommages de sympathie, de gratitude et d'attachement irrévocable!

II. — LE ROI (1).

MESSIEURS,

La loyauté chevaleresque est l'apanage de notre race canadienne-française!... Nos pères ont accepté le régime britannique sans tergiversation ni arrière-pensée: nous l'aimons, à notre tour, parce que nos ancêtres sont morts pour l'obtenir, et parce que nos hommes d'Etat l'ont su faire fonctionner avec succès et avec gloire.

Messieurs, nous avons conquis nos libertés religieuses et nationales; nous avons pleuré, souffert, colonisé, créé des œuvres et évangélisé le

(1) Ce toste s'inspire—idées et style—de la brochure de M. H. BOURASSA. "*Les Canadiens-Français et l'Empire Britannique*. Québec, S. A. Demers.

Nord-Ouest : notre histoire est à nous, et nous avons le droit d'en conserver les souvenirs avec fierté!

Sujets soumis, respectueux et loyaux de la Couronne, nous élevons nos voix vers le trône, implorant du Ciel longue vie, glorieux règne et prospérité au Souverain de l'Angleterre, à sa Majesté *le roi* EDOUARD VII!

III. — LE CLERGÉ. (1)

MESSIEURS,

Je propose la santé de la classe dirigeante, du *clergé canadien-français*!... L'histoire de notre pays a consigné l'importance et la beauté, la surprenante fécondité de son rôle social.

Lorsque, au lendemain de la conquête anglaise, fonctionnaires, hommes de profession, négociants et nobles saluèrent d'un dernier adieu les rives du Saint-Laurent, le clergé resta debout sur des ruines : il conserva sa situation, sa mission, son influence collectives autant que personnelle. C'est justice d'affirmer qu'il fut à la hauteur de sa tâche immense et qu'il gouverna admirablement notre malheureux navire désemparé.

Le clergé a sauvegardé dans l'âme canadienne l'attachement à la foi, à la langue, aux traditions, aussi bien que l'attachement au sol, l'esprit d'union et de résistance passive.

Le clergé réussit en même temps à apaiser l'amertume et les haines que les luttes sanglantes de la conquête avaient allumées dans les cœurs : grâce à lui, le peuple accueillit la situation nouvelle que lui imposait le changement d'allégeance.

Le clergé, Messieurs, l'épiscopat en tête et luttant sur la ligne de front, le clergé a su promouvoir et mener à complète efflorescence l'instruction et l'éducation des jeunes générations ; et si notre ascendant intellectuel, si le prestige de nos qualités de race ont ouvert à nos hommes d'État un rang honorable et prépondérant dans les hautes sphères gouvernementales, nous reconnaissons avec gratitude que nous devons ces prérogatives à l'action dévouée, intelligente et inlassable de notre clergé national.

Puisqu'il a combattu et triomphé, à l'heure du péril, n'est-il pas juste qu'il partage l'honneur?

Messieurs, honneur et reconnaissance, défense et appui, vénération et amour à notre glorieux épiscopat, à notre digne clergé, et dans le passé, et dans l'avenir, et dans le présent!

(1) Voir la brochure de M. H. BOURASSA : *Le patriotisme Canadien français ; ce qu'il est, ce qu'il doit être*. Montréal, à la Revue Canadienne.

IV. — LES DAMES (1).

MESSIEURS,

Au berceau de la féodalité française, la *dame*, en sa qualité d'épouse d'un seigneur, d'un chevalier, d'un gentilhomme, avait son écu ou ses armoiries, sa bannière, ses pages et son écuyer. Elle recevait, dans son antique manoir, l'hommage de ses vassaux; elle levait même des troupes et occupait la première place à l'église.

Un chevalier français, à cette époque, se devait tout à son Dieu, à son roi, à sa *dame* dont il portait les couleurs: toujours l'honneur le tenait prêt à les défendre, même au péril de ses jours; un poète l'a chanté.

Aucun baron qui ne servit son roi :

Aucun guerrier qui ne servit sa *Dame* (SALLENTIN).

En vrais chevaliers canadiens-français, levons nos verres à la santé des *dames*, à la distinction et à la grandeur si souvent héroïque dans les annales de notre nation, à la gloire de la Canadienne-française!

Réponse à la santé des Dames.

MESSIEURS,

C'est affaire délicate, sinon périlleuse, de répondre pour les *dames*: elles savent si bien soutenir leur personnage et mieux encore parler pour leur propre compte!

Dames et Demoiselles, réhabilitées de l'esclavage et du servage, jouissaient de prérogatives enviables au soleil printanier de la civilisation et de la chevalerie: les filles des rois s'honoraient de s'appeler "*Dames de France*".

"Une cour sans *dames*, disait François I, est une année sans printemps, un printemps sans roses". — Aussi, reines et princesses du sang s'entourèrent d'une "*dame d'honneur*", d'une "*dame d'atours*", des "*dames du palais*", des "*douze filles ou demoiselles d'honneur*"; et c'est de cet essaim de la cour royale que Henri IV disait: — "Je consens que le public s'égaie sur mon compte, pourvu que l'on respecte l'honneur des *dames*".

Messieurs, de ces hauteurs princières l'image des *dames* tombe sur des cartes à jouer, et nous avons hérité des quatre *dames* de carreau, de trèfle, de pique, de cœur. Mais là même, il est permis de deviner que les *dames* siègent auprès des *rois*: aux cartes, dignité et valeur se donnent la main!

Et puisque le jeu est un divertissement, on a inventé le *damier*, où les *piens* cèdent leur nom aux *dames*, lorsque l'habileté du joueur atteint le

(1) Ce]toste est composé, à l'aide du Diction de Bescherelle, au mot *Dame*.

dernier rang des cases de l'adversaire : c'est ce qui s'appelle " faire une *dame*."

Au jeu d'échecs, la *dame* ou *reine* est la pièce la plus importante, bien qu'elle n'occupe que le second rang : c'est de mauvais augure, je le crains, pour certains ménages !

... C'est assez plaisanter, bien que le terrain s'étende à des horizons plus larges assurément.

— "*Dames et demoiselles*" canadiennes, notre pays vous doit son histoire, son éclat et ses gloires.

Je salue, Messieurs, avec admiration et reconnaissance ces âmes vaillantes et ces grands cœurs qui ont secondé nos ancêtres, aux heures assombries de nos origines nationales !

Je salue avec vous, Messieurs, les inconnues et les oubliées qui se penchèrent sur nos blessés et nos meurtris, au soir de Carillon, des plaines d'Abraham, de toutes nos défaites comme de toutes nos victoires !

Je salue leur grandeur modeste et obscure, Messieurs, dans la solitude de leur veuvage, la résignation sublime de leurs larmes silencieuses, le persistant éclat de leur patriotisme héroïque !

Je salue, Messieurs, la ravissante beauté de leur physionomie souriante, la candeur transparente de leur âme endolorie, leur tenacité triomphante à travers ces deux siècles et demi de colonisation, de civilisation, de fondation de notre nationalité canadienne !

A toutes ces mères, à toutes ces jeunes filles, à toutes les belles âmes du cloître et du foyer nous offrons nos hommages et nos vœux, faits de gratitude enthousiaste et de chevaleresque admiration !

Honneur et sympathie aux *Dames* canadiennes-françaises !

V. — NOS HOMMES DE LETTRES.

MESSEURS,

Je lève mon verre à la santé de nos *littérateurs* canadiens ! . . .

La littérature est la plus haute expression de la culture intellectuelle d'un peuple. Nos pères nous ont légué leur tempérament esthétique, les qualités supérieures de l'esprit, aussi bien que le sentiment de la probité et de l'honneur.

Bien des causes, en raison même de nos origines nationales, ont amené la lente éclosion de notre littérature : néanmoins, elle existe, avec ses caractères, ses périodes et ses genres.

Applaudissons les talents initiateurs, nos *écrivains* d'épopée nationale, nos romanciers de mœurs, d'aventures, d'histoire, de combat.

Applaudissons les *journalistes* de la première heure qui nous ont transmis l'écho des luttes et des batailles, des revers et des malheurs, la physionomie des hommes et des événements !

Applaudissons nos *historiens* et nos auteurs de *mémoires*; grâce à leur labeur, nous et nos descendants sommes instruits de la vérité, des faits importants ou anecdotiques des temps si douloureux mais si rayonnants de gloire que vécurent nos ancêtres!

Applaudissons nos *orateurs*, pléiade d'hommes d'État revendiquant avec tant d'énergie et de persévérance, et finalement avec succès, les droits méconnus ou lésés, les conquêtes imprescriptibles et inaliénables de la liberté, du patriotisme et de la religion: saluons leur éloquence judiciaire, politique, religieuse, et ne laissons pas tomber de notre couronne les fleurons de la parole et les joyaux de notre langue si harmonieuse et si pure!

Applaudissons nos *poètes*, qui ont fait frémir leur lyre, chantant nos infortunes et nos gloires tour à tour: leur nombre est légion, et de nos jours encore ils s'inspirent au spectacle des harmonies de la nature et des souvenirs impérissables de l'histoire. Et je répondrais mal à vos vœux et à mes aspirations, si je n'évoquais la mémoire et la figure de notre chantre national, le sympathique, très populaire et trop infortuné CRÉMAZIE!

Applaudissons nos écrivains, profanes et religieux, philosophes et théologiens, auteurs de critique et de mélanges, tant de modestes et obstinés fouilleurs de documents, et saluons avec transport les jeunes espérances de demain: demain! Messieurs, demain appartient aux valeureux qui défoncent le sol intellectuel, qui sauront l'ensemencer, l'arroser des sueurs de leur front, dans l'espoir d'un essor brillant et fécond.

A l'œuvre, intrépide et ardente jeunesse de notre pays! Nos fronts couvrent des trésors d'imagination et d'esprit, de raison et de bon sens; nos cœurs palpitent d'émotions nobles et grandes, de sentiments forts, patriotiques et littéraires: soyons fiers du passé, élevons des monuments durables et laissons un glorieux héritage à nos descendants!

VI. — LES SOCIÉTÉS SŒURS.

MESSIEURS,

Je viens proposer une santé à laquelle, j'en suis convaincu, vous voulez vous associer cordialement.

Il est ici des représentants d'associations dont les aspirations et l'idéal sont en harmonieux accord avec nos intentions et qui revendiquent à bon droit nos plus chaudes sympathies.

Fraternel salut et accueil amical aux membres de ces sociétés qui s'honorent de leurs convictions et qui nous honorent de leur présence! Souhaités de bienvenue, d'entente réciproque, d'estime mutuelle et de persistante amitié!

Je bois, Messieurs, à la prospérité et à la vitalité féconde des sociétés

seurs et des représentants qui ont répondu avec cordialité à notre invitation!

* * *

RÉPONSE À CETTE SANTÉ.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Merci au distingué confrère qui veut bien nous associer à ses vœux et nous donner l'assurance de ses sentiments de bienveillance!

Il n'est très doux et très agréable d'accueillir des sympathies à l'adresse de notre société et de me faire, en son nom, l'interprète d'une bien fraternelle amitié. Le ciel est haut, le soleil luit sur nos têtes, et le pays canadien est assez large, de l'Atlantique au Pacifique, pour que les associations se puissent créer, fleurir et porter des fruits, sans se nuire dans leurs organisations spéciales, en poursuivant le bien de leurs membres.

Pour la vôtre, Messieurs, je forme les vœux les plus sincères de grandeur et de progrès: je conçois les meilleures espérances de développement et d'expansion au sein de notre nation, où rien ne console et ne charme comme de sentir le mutuel appui de confrères qui se lient de chaînes d'amour inaltérable.

Au nom de la — . . . — et au nom des autres sociétés, comprises dans la santé, je vous exprime, M. le Président et Messieurs, l'assurance de notre totale estime, de notre profond attachement, de notre sympathie perpétuelle.

Marchons dans la carrière, la main dans la main, animés d'un souffle de réciproque émulation, forts des mêmes desseins, des mêmes croyances, dans l'intégrité du même honneur et d'invincibles espérances.

* * *

N. B.—Sous cette dénomination, il est facile de réunir les circonstances que l'on aime à fêter par un repas de famille avec invitation: — Anniversaires de **naissance** ou de **baptême**, — de **première communion**; — de **mariage**: noces d'argent, d'or, de diamant; de **sacerdoce**, les mêmes. On y peut joindre le **Conventum**, la **Saint-Jean-Baptiste** annuelle, le vingt-cinquième ou le cinquantième anniversaire de **fondation** d'une œuvre, d'un cercle, d'un asile, d'un pensionnat, d'un séminaire.

L'on conçoit que le résumé du *passé*, des péripéties heureuses ou malheureuses, du succès, du progrès...; qu'un aperçu du *présent* et un coup d'œil sur l'*avenir* probable—seront les sources naturelles et fécondes d'inspiration et de couleur locale des tostes de ce genre.

Nous n'insistons que sur des notions générales et nous indiquons à peu près le ton et la manière de les traiter.

Tostes aux anniversaires.

I. — LE 24 JUIN

Nous supposons — non le discours patriotique devant une grande assemblée — mais un *toste amical* dans un dîner qui coïncide à dessein avec la Saint-Jean-Baptiste.

M. H. Bourassa, dans son opuscule "*Le Patriotisme canadien-français*", émet pour la circonstance les six idées principales que voici : — "Nos ancêtres; — notre langue; — nos institutions; — nos lois; — notre religion; — notre nationalité".

Pour un toste, c'est trop, à notre avis; ou du moins, il faudrait se limiter à une esquisse rapide de ce thème assez complexe. Mieux vaudrait, sans doute, toucher légèrement à deux ou trois, et appuyer plus longuement sur *un seul point*, en le mettant bien en relief. Essayons.



MESSIEURS,

Cet anniversaire est un hymne national et un chant religieux... Le 24 juin est le testament de nos ancêtres.

Leurs cendres doivent tressaillir de joie dans leur tombe humble et glorieuse à la fois: et de la poussière de leurs ossements se lève une voix qui nous crie: — "Nos descendants et nos fils, affermissez par l'honneur et l'action le patrimoine de vos pères!"

Ce patrimoine, Messieurs, c'est le sol qu'ils ont défriché, les forêts abattues, les champs cultivés; ce patrimoine, c'est la langue qu'ils ont parlée, langue de la droiture, de la vérité, du courage, du respect à la foi jurée; ce patrimoine, ce sont nos institutions, nos mœurs traditionnelles, nos lois et nos usages, tête, cœur, sang de notre vitalité sociale domestique, individuelle; ce patrimoine, c'est notre religion, trahie par quelques rares défections, universellement honorée, pratiquée à l'ombre du patronage de saint Jean-Baptiste, par une minorité nationale plus pauvre de richesses que leurs compatriotes de langue anglaise.

Eh bien! Messieurs, ce patrimoine le voulons-nous conserver, conquis au prix de tant de larmes, de sanglots et de sang? Ce patrimoine le voulons-nous étendre et glorifier? Oui, assurément: soyons unis et nous le conserverons.

Unis, Messieurs, dans nos convictions et notre foi catholique; unis, dans l'action qui se dépense, qui se dévoue, qui vole au secours du malheur, qui sympathise avec la douleur, dans l'action qui sait avertir, guider, seconder, au prix de son repos, de son argent même, des sacrifices

de toute notre personne; unis par l'oubli généreux des blessures reçues, par le pardon magnanime des fautes et des malices; unis dans la vie privée comme dans les manifestations de la vie sociale; unis enfin par les liens d'or d'une charité qui tue l'égoïsme hideux, par le désintéressement qui tue le culte de l'or, par la vraie probité, fille de l'honneur, qui étouffe toutes les bassesses de la cupidité et les trahisons de la conscience.

Messieurs, du fond de leur tombe la voix suppliante de nos pères retentit à nos oreilles: — "Nos descendants, nos fils, affermissiez par l'honneur et l'action le patrimoine de ceux qui ne sont plus!"

Je bois, Messieurs, à l'union, à la cohésion de tous les cœurs, de tous les esprits, de toutes les âmes des Canadiens-français de l'univers! Hommes d'action, avec la grâce de Dieu et des mœurs pures, nous formerons un grand peuple et une grande nation!

II. — ANNIVERSAIRE DE MARIAGE.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il convient, dans ce banquet de famille, d'élever la voix pour féliciter nos hôtes vénérés du retour — 25e... 50e... — de leur union conjugale.

Tant d'années d'un commun labeur, sous les regards du Ciel, tantôt dans une atmosphère assombrie de nuages douloureux, tantôt au rayonnement de la paix sereine, de la concorde harmonieuse, tant d'années provoquent l'admiration, la reconnaissance et les plus chaudes félicitations. La vie à deux est un voyage où les périls se partagent, où les douleurs s'adouccissent, où les douceurs doublent leur prix.

Nos félicitations à Madame Z... compagne aimable et vaillante, ange visible et d'une inviolable constance au foyer, dans l'éducation des enfants et leur formation religieuse: heureuse mère, dont les sourires et les bonnes paroles, la gaieté et la mansuétude ont conquis les bonnes grâces du dedans et du dehors!

Nos félicitations à M. Z... dont la santé et le travail, l'esprit et le cœur, le courage indomptable ont tour à tour servi à la table le pain et les mets substantiels, au corps le vêtement, au nom la réputation et l'honneur, à la famille l'aisance et peut-être la richesse, à tous le bonheur, la joie, le bon exemple des vertus!

A tous deux nous souhaitons des jours heureux jusqu'au soir le plus reculé de leur carrière: daigne le Ciel leur accorder la récompense des consciences sans trouble, des cœurs nobles et unis, des âmes dévouées et généreuses, des vies chrétiennes sans tache, sans blessures, sans déclin dans l'amour qui devient, comme le tronc d'un chêne, robuste et indérracinable avec les années!

Aux deux hôtes que nous fêtons, Mesdames et Messieurs, honneur et bonheur, félicité temporelle et éternelle béatitude : Dieu seul rémunère selon les mérites!

III. — Toste au P. FELIX, S. J.

Prononcé à Louvain en 1885, par MGR CARTUYVELS.

Messieurs,

C'est une vieille tradition, dans notre pays, que toute fête s'y doive terminer par un banquet. Il n'est pas besoin, pour autoriser ces mœurs cordiales, de recourir aux agapes de la primitive Église. La communion des coupes joyeuses aide à l'expansion de la fraternité chrétienne et à l'expression de toute gratitude. Aussi, puisque la fête a, comme les jubilés d'Israël, l'insigne faveur d'entendre un *prophète*, choisi parmi les plus marquants de notre âge, c'est avec bonheur que je me fais ici l'organe de la jeunesse chrétienne, émue, électrisée par cette grande parole, en portant un toast d'admiration et de reconnaissance au *prophète* de ce jubilé, au R. P. Félix! (*Acclamations.*)

(L'analyse distingue l'invention de ce préambule : *tradition* du pays, — *coupes joyeuses*, l'occasion de fraternelle gratitude, — *jubilé* d'Israël, rapproché de la circonstance, à l'aide du mot *prophète*, — l'orateur le remercie au nom de la jeunesse, à qui il a donné une série de sermons à Louvain).

* * *

Au *vétéran glorieux* de la chaire sacrée! A l'orateur qui, malgré les souvenirs redoutables de la chaire de Notre-Dame, a, pendant dix-huit années, tenu sous le charme de son harmonieuse parole l'élite de la France chrétienne; à l'éminent *apologiste* qui a brisé pour toujours dans les mains de l'impie stupéfaite l'arme fautive du progrès! (*Acclamations.*)

A l'*apôtre* infatigable qui, depuis lors, s'est dépensé sans mesure "à la plus grande gloire de Dieu"; qui porte encore à soixante-quinze ans, avec l'ardeur et le succès de ses jeunes années, le fardeau de l'apostolat dans les chaires des cathédrales et dans les plus humbles bourgades, dans les exercices spirituels et dans les missions lointaines, sans crainte de prodiguer outre mesure "les restes d'une voix " toujours vibrante et " d'une ardeur qui ne s'éteint " jamais! (*Applaudissements.*)

A l'*ami de la jeunesse*, dont toute la vie, avant et même pendant son glorieux ministère, fut consacrée à l'œuvre de l'éducation dans les collèges, que la Providence, entre deux exils soufferts pour la cause de Dieu, plaça deux fois, dans le rayon de l'Université de Louvain : la première fois, disciple inconnu, pour forger ici même les armes de la doctrine et de la dialectique dont il devait faire un si brillant usage; la seconde fois, écrivain consommé, docteur illustre, pour évangéliser l'Université tout entière! (*Applaudissements.*)

Et toutefois, ces titres d'une légitime gloire pâlissent devant un caractère auguste qui m'attendrit moi-même, et qui lui fait aux yeux de l'Église entière la plus enviable des auréoles : — *au religieux persécuté!* (*Vives acclamations.*)

La bénédiction, que saint Ignace a sollicitée et obtenue pour les siens, lui fut départie dans la mesure des justes aimés de Dieu. Il a connu les amertumes de l'injustice et les rigueurs de l'oppression. Dans cette terre de prétendue liberté qu'il honore de ses talents et de ses vertus, il a vu se fermer sur lui l'école et le sanctuaire, et jusqu'à la tribune sacrée dont il est l'une des gloires! Il a vu, pour la seconde fois, ses frères dispersés, et si la charité leur ouvre encore des refuges précaires, déjà leurs phalanges s'éloignent sur le chemin de l'exil. En présence de cette noble infortune, de ces événements méconnus mais non découragés, nos cœurs s'émeuvent et nous ne pouvons que leur dire : — "Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice!" — Pour ces grands cœurs cette parole divine vaut toutes les ovations de la terre.

(On voit que l'auteur analyse le passé du P. Félix, et chaque mot mis en italique résume son idée principale : il insiste davantage sur la dernière. .C'est un procédé à retenir).





Ah! si les plus respectueuses sympathies, si le témoignage enthousiaste de l'admiration et de la reconnaissance peuvent consoler les cœurs d'apôtre, tout gonflés des larmes que versait Jésus sur son ingrate patrie, volontiers nous oserions lui dire: — Venez à nous! la catholique Belgique vous ouvre ses bras, car elle ne fut jamais insensible au double prestige du malheur et de la gloire! (*Longues acclamations.*)



2
3
10
T
v
Tél
J
An
1.-S
2.-S
3.-T

Standard Drug Store

Angle des rues RIDEAU et NICOLAS

- 1.—Pour vos articles de pharmacie, spécialement pour remplir les formules et les prescriptions médicales des Docteurs, nous recommandons le **Standard Drug Store**.
- 2.—Les Marchandises et tous les Articles de Toilette, pour dames et pour hommes, sont de qualité supérieure et de premier choix.
- 3.—La plus habile direction, l'attention la plus scrupuleuse sont accordées à toutes les demandes—et les Prix sont Modérés. Téléphone 59.

KETCHUM & Co.,

Choix supérieur d'Articles
de Sport seulement...

104 et 106 rue Bank, - - - OTTAWA

The Ottawa Wine Vault Co.

97 RUE RIDEAU, OTTAWA

Fait une spécialité dans les

Vin de Messe, Claret, Oporto et Brandy

Agent pour le Canada pour les Brandies : Boyer, Père et Fils, Claret :
Evariste Dupont. Oporto : Graham & Cie. Champagne : Pierre Bernard Fils.

Téléphone 1143.

Visite Sollicité.

J. A. FAULKNER

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
DE NOUVEAUTÉS POUR DAMES ET MESSIEURS

Angle des Rues **DALHOUSIE** et **CLARENCE**
OTTAWA, ONT.

- 1.—SPÉCIALITÉS : La dernière mode des Etoffes à robes noires et en couleurs. Bas, Gants, Rubans et Dentelles. Corsets et Robes de matin.
- 2.—Sous-vêtements blancs pour dames. Costumes pour demoiselles. Chapeaux pour dames et enfants. Habillements complets pour hommes.
- 3.—Tapis, Bandes, Prêlarts, etc.

C. & H. Normand & Cossette

Marchands de
Ferrermeries

Fournisseurs de Matériaux pour la Construction

73 et 75 rue CLARENCE, vis-à-vis le Marché By.

Plombiers, Poseurs d'Appareils à eau chaude,

Chauffage à eau chaude,

Couvreurs en Métaux, etc., etc.

TOPLEY

KODAK

Même un enfant peut s'en servir.

Portraits de tout genre.

132 RUE SPARKS.

M. WILLIAM HOWE,

No. 7 Rue Mosgrove

Armurier, Mécanicien, Ouvrier en Cuivre, Engins
de Pêche et de Chasse.

Spécialité pour les réparations de Fusils, Bicyclettes, Serrures, Clefs, Faucheuses
de gazon et machines. Cartouches et articles pour Bicyclettes toujours en magasin.

❖ M. LOUIS LAFRANCHISE, ❖

LIBRAIRE.

129 RUE RIDEAU

Assortiment complet d'objets de piété, livres d'école, jouets pour enfants,
etc., etc. Aussi, toutes sortes d'articles de fantaisie et de luxe.

Encadreur de première classe. Moulures pour cadres dans les derniers goûts.

²⁰² Nous recommandons le commissionnaire
suivant pour achat de livres à **PARIS.**

LOUIS LAISNEY, LIBRAIRE

7, Place de la Sorbonne, 7, PARIS.

Livres neufs et d'occasion : LITTÉRATURE, HISTOIRE, SCIENCES, CLASSIQUES
en tous genres ; prix réduits.

La maison se charge de remplir les commandes qui lui sont confiées aux con-
ditions les plus avantageuses.

Catalogue périodique envoyé franco sur demande.

S. J. MAJOR

Négociant en gros

No 18, 20 et 22 rue York . . . OTTAWA

Spécialité : Vin de messe et Liqueurs françaises.

‡ **EDOUARD GAULIN** ‡

HORLOGER et BIJOUTIER

7 RUE MOSGROVE.

Spécialité : Réparages de Montres et de Bijoux.

Prix spéciaux pour les membres du Clergé
et les Communautés Religieuses.

²⁰² Une visite est sollicitée.

NAP. LAFLEUR,

Tailleur Fashionable

182 RUE RIDEAU

Prix spéciaux pour MM. les membres du Clergé
ainsi que pour les Etudiants.

VINS DE BORDEAUX

Nous nous recommandons de la Direction de la Revue Littéraire et de notre qualité de fournisseurs d'un grand nombre de Congrégations Religieuses dans le monde entier, pour offrir nos vrais vins naturels de Bordeaux aux catholiques du Canada qui désireraient consommer nos excellents produits.

La suppression de Représentant et d'Intermédiaire nous permet de donner nos vins à des prix d'un bon marché exceptionnel, comme il est facile de s'en rendre compte par les cours ci-dessous :

VINS ROUGES

	1893	1895	1898	1899	1900
Côtes Supérieuresfrancs	150	140	130	129	129
Fronsac (extra) "	100	170	145	135	135
Saint Emilion " 230	215	190	180	160	160
Medoc St-Laurent " 240	"	210	190	170	170
Chateau Larose Perganson .. " "	320	290	"	"
(Médoc)					

VINS BLANCS

	1893	1895	1898	1899	1900
Graves Podensacfrancs	140	130	125	115	115
Graves de Sauternes " 180	165	130	125	125
Haut Barsac " 225	210	190	115	140	140
Haut Sauternes " 270	230	215	190	170	170
Boutoc (Haut-Sauternes) " 315	290	265	240	190	190

Nous garantissons tous ces vins blancs comme étant absolument sûrs, et, en conscience, nous affirmons qu'ils peuvent être employés au Saint Sacrifice de la Messe.

La Barrique de 225 litres, fût compris, prise à quai à Bordeaux.

Notre passé met nos acheteurs à l'abri de toute déception, de toute tromperie, et en retour de la confiance que nous sollicitons de leur bienveillance, nous les assurons que nos rapports d'affaires seront toujours empreints de respectueuse courtoisie et de la plus stricte loyauté.

HENRI BIJON, Fils & Gendre,

Propriétaires de vignobles, membres de l'Union Fraternelle.

43 Rue de St-Genès à Bordeaux.

N.B.—Nous adresserons notre prix courant complet aux personnes qui nous feront l'honneur de le demander.